

## Conférence de presse du 3 avril 24

Nous sommes l'AADMIE. Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Etrangers. **Si vous ne voyez pas plus de jeunes mineurs étrangers camper dans les rues d'Angoulême comme dans celles de Paris ou d'autres grandes villes, c'est grâce à nous.**

Nous accueillons ces jeunes, nous les hébergeons, nous les nourrissons, les habillons, les encadrons, nous leur assurons la possibilité de se déplacer (cartes de bus), d'accéder à leurs droits fondamentaux comme le droit à l'instruction et le droit des mineurs. Nous œuvrons souvent avec des partenaires associatifs comme les *MFR* ou *Médecins du monde* ou institutionnels, notamment des services publics comme l'Éducation Nationale qui joue pleinement son rôle.

Mais à ce niveau-là, l'organisation de la solidarité ne devrait pas reposer sur une simple association de citoyens. En fait, il existe une institution : l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dont c'est le travail. L'ASE a pour mission de prendre en charge les mineurs – français ou étrangers – qui se trouvent sans parents sur le sol français. **L'ASE de Charente, même si elle n'est pas la seule, a failli à sa mission en déclarant majeurs des jeunes qui ne le sont pas et en refusant de les prendre en charge.**

Selon nos informations (que nous tenons de la direction de l'ASE elle-même), **le taux de refus serait de 70 %** Sachant que le doute doit profiter au jeune, cela signifie que – **pour l'ASE de la Charente - les jeunes qui se présentent comme mineurs à son évaluation mentent 8 ou 9 fois sur 10.**

Ce refus de reconnaître la minorité des jeunes est d'autant plus surprenant qu'une fois la majorité atteinte pour de bon, ils solliciteront un titre de séjour en Préfecture (nouvelle difficulté) ; laquelle ne remet que très rarement en cause leur âge et les papiers qu'ils présentent.

À l'AADMIE, nous ne doutons pas qu'il y ait de faux mineurs. Le durcissement des lois sur les étrangers aura d'ailleurs pour conséquence que de plus en plus d'étrangers tenteront leur chance et essaieront de se faire passer pour mineurs ou pour réfugiés. Mais **nous connaissons bien ces jeunes, nous les accueillons dans nos propres familles et nous n'avons aucun doute : la grande majorité de ces jeunes sont mineurs.**

**Les juges des enfants nous donnent d'ailleurs raison puisque, en 2023, ils ont reconnu mineurs 7 des 12 jeunes que nous avons pu accompagner devant eux.**

**En attendant d'être reconnus mineurs (ou pas), les jeunes attendent en moyenne 300 jours sans la nécessaire protection à laquelle ils ont droit.**

Nous ne comprenons pas :

- que les jeunes continuent à être évalués « **au doigt mouillé** » sur la base de leur physique essentiellement,
- que **le Conseil Départemental de gauche, responsable de la politique de l'ASE, n'ait rien changé à ses pratiques anciennes** après bientôt trois ans.

Nous le comprenons d'autant moins qu'**une politique bienveillante à l'égard des MIE n'aurait aucune répercussion budgétaire.** En effet, le nombre de jeunes MIE à la charge de chaque département est fixé par une cellule nationale de répartition et aucun département ne peut s'y soustraire. Les départements dont le taux de reconnaissance de minorité est bas vont simplement accueillir des mineurs venus d'ailleurs. C'est le cas de la Charente : **70 % des jeunes se voient refuser la protection de l'ASE de Charente. De ce fait, elle accueille essentiellement des MIE reconnus mineurs par d'autres départements.**

Notre association a aujourd'hui plus de 6 ans d'expérience. Nous avons accueilli des dizaines de jeunes qui sont aujourd'hui plombiers, chaudronniers, chauffagistes, chauffeurs routiers, jardiniers-paysagistes, ripeurs, cuisiniers, électriciens. Ils ou elles travaillent dans l'aide à la personne, comme auxiliaires de vie, le service, le soin, l'agriculture ou l'industrie. **Combien, sans nous, seraient tombés dans la délinquance ?**

Nous ne voulons ni louanges ni remerciements : nous voulons que cesse cette situation anormale où des citoyens pallient la carence de l'institution. **Ces jeunes sont mineurs pour la majorité d'entre eux : nous voulons qu'ils soient reconnus comme tels sans avoir à passer devant les juges.** Et sans les tests osseux que le Département continue de demander.

**Nous voulons que le Conseil Départemental prenne ses responsabilités et exige de la direction de l'ASE qu'elle change sa politique d'évaluation. En retour, nous sommes disposé.e.s à passer d'opposant.e.s à partenaires : tout le monde y gagnerait.**